



HAL
open science

Le sport et les valeurs des sociétés démocratiques

Patrick Mignon

► **To cite this version:**

Patrick Mignon. Le sport et les valeurs des sociétés démocratiques. Les Cahiers français : documents d'actualité, 2004, 320, pp.49-53. hal-02045049

HAL Id: hal-02045049

<https://insep.hal.science//hal-02045049>

Submitted on 21 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le sport et les valeurs des sociétés démocratiques

Patrick Mignon

(Article paru dans : *Cahiers français*, mai-juin 2004, n° 320, « Sport et société », pp. 49-53)

La démocratie est la combinaison d'un type de constitution - organisation des pouvoirs et définition des modes de représentation du peuple et d'un style d'existence ou d'un mode de vie où dominent les valeurs individualistes et égalitaires. La contribution du sport à la démocratie peut s'analyser de deux façons: il concourt à l'établissement des règles communes qui définissent la vie démocratique en termes de participation à la vie politique ou de réalisation des valeurs d'égalité ou d'autonomie; il rend visible l'existence de croyances partagées par l'ensemble des citoyens ou d'un sens commun démocratique (1).

Le sport et l'égalité

Le sport se distingue, même s'il présente avec eux d'évidentes parentés, des jeux sportifs traditionnels et de l'éducation physique. Déconnecté de toute relation à un ordre transcendant, il obéit à ses propres finalités, règles et temporalités; il repose sur l'accès de tous à la compétition et sur l'organisation de celle-ci entre des égaux; c'est une activité qui tend à la professionnalisation et à la spécialisation; c'est une activité rationalisée, c'est-à-dire produite avec une intention, éducative ou lucrative, et dont l'accomplissement s'appuie sur la sélection, l'entraînement, le calcul économique; le sport est organisé sous une forme bureaucratique avec des institutions (fédérations, ligues) chargées de garantir son bon fonctionnement; soumis à une quantification précise (distances, temps de jeu, nombre de points), il repose sur le concept de record, c'est-à-dire la mesure à laquelle doivent s'affronter des concurrents à fin de comparaison et de classement (2). Par tous ces traits, le sport est une manifestation de la rationalité moderne, dont le capitalisme ou la division du travail sont des produits, comme il est une manifestation de l'égalité, valeur cardinale des sociétés démocratiques.

Cette égalité n'était pas donnée d'emblée, le sport renvoyant d'abord exclusivement aux loisirs de l'aristocratie anglaise, mais il s'agit là d'une logique qui lui est intrinsèque et qu'illustre ce propos d'un sportif américain à la fin du XIX^e siècle: « quel intérêt y a-t-il à battre une fois de plus un avocat blanc presbytérien ayant fait ses études à Yale ? ». La compétition et l'excellence supposent en effet que le champ des participants soit élargi. Les interdictions, dont on trouve la trace jusqu'aux années 60, faites aux ouvriers de s'inscrire dans des clubs sportifs, aux femmes de s'adonner au sport, aux ligues noires américaines de base-ball de s'organiser du fait de la ségrégation raciale sont bien des moments de l'histoire du sport, comme sont des moments de l'histoire des démocraties les limitations du droit de vote. Mais elles ont été dépassées par un mouvement d'universalisation dû à la progression de deux formes d'égalité: celle des conditions de déroulement d'une compétition assurant les mêmes chances pour tous les participants et celle du droit de tous à participer. Il en allait du reste de la valeur de la compétition et de son intérêt, lequel est lié à l'incertitude du résultat. La hiérarchie du sport, pour être parfaite, doit ignorer les différences sociales, sexuelles ou raciales.

Une mise en scène des tensions de la démocratie

Le sport réconcilie le droit et la force puisque celle-ci ne s'exerce que dans des règles qui en interdisent l'usage illégitime et propose une juste hiérarchie issue d'une juste compétition. Mais si le sport exprime les valeurs d'une société méritocratique - c'est le meilleur qui gagne -, il exprime aussi les doutes et les

interrogations sur ce que c'est qu'être meilleur: on peut apprécier dans le sport le travail nécessaire pour parvenir à triompher de l'adversaire, mais on peut aussi admirer la facilité et la grâce de celui qui déjoue toutes les embûches. On peut y lire le triomphe de la raison et de la vertu quand le meilleur l'emporte, mais on peut aussi y voir l'intervention de la chance ou du hasard lorsque la victoire dépend d'un rebond ou d'un coup de vent heureux, ou encore de la « triche » et de la ruse. On y découvre, bien sûr, comment un fils du peuple (Pelé, Maradona...) parvient à échapper à son destin, mais aussi ce qu'il en coûte, et on mesure alors le caractère illusoire d'un tel exemple. Le sport permet de réfléchir à la part respective du mérite, du talent et de la chance, et de juger ce qu'est une société juste: peut-il s'agir d'une société où on sait d'avance la place qu'on doit occuper ? Une bonne société doit-elle ou peut-elle ignorer les qualités innées ou héritées des individus (3) ?

Grâce au sport, on s'identifie à un collectif local ou national, mais on fera l'expérience de l'emboîtement de ces collectifs au sein de l'Europe et du monde et, partant, de leur relativité; on appréciera la part prise par l'individu ou par le collectif dans une performance, ce qui renvoie à la tension entre les aspirations individualistes et la prise en compte des relations sociales dans lesquelles les individus sont inscrits.

Mettant en scène l'affrontement, le sport fait du conflit une forme normale de la vie sociale et maintient ouverte la question de l'altérité, à distance de toute idée de réconciliation, mais en même temps de toute destruction d'un adversaire qu'on est appelé à rencontrer régulièrement. A côté du respect de règles ou de codes de conduite, le sport donne l'image d'une réalité complexe: il n'existe pas qu'une manière de parvenir au résultat recherché, la chance peut changer le cours d'une existence, les règles sont interprétables, etc. Le sport ne récompense pas toujours la vertu, mais il fait voir comment dans la société chaque valeur a son envers. Il propose même une utopie de la concurrence parfaite, celle de la remise à zéro régulière des compteurs à la fin de toute épreuve, aussitôt démentie par le constat que ce sont souvent les mêmes qui gagnent. Le sport est un drame réaliste qui, à travers ses différentes expressions, donne aux individus la description d'un monde imparfait et incertain, résultat de l'action de forces contraires (4). En cela, il n'est pas sans affinité avec le régime démocratique qui « s'institue et se maintient dans la dissolution des repères de la certitude » (5).

Agir sur la société

Le sport est une des dimensions du façonnement de la société. La forme la plus achevée de cette action est l'existence de politiques sportives. La place de l'État dans ces politiques est variable; forte en France et faible en Grande-Bretagne ou aux États-Unis, mais on voit bien comment, dans toutes les démocraties, le sport a été progressivement mis au service du prestige national, de la cohésion sociale et des impératifs de santé publique à travers des politiques de démocratisation des diverses pratiques. Certes, le sport n'est pas le résultat d'un projet, mais plutôt une construction progressive où se mêlent manifestations de la culture populaire et volonté des pouvoirs publics de les réguler, détermination à agir sur la société: ainsi par exemple du projet de discipliner et de former de nouvelles élites dans les public schools anglaises au début du XIX^e siècle ou de celui de Pierre de Coubertin visant à instaurer une religion civile.

Lors de cette élaboration, les interrogations sur la nature et l'avenir des sociétés démocratiques sont au centre des préoccupations: comment des sociétés individualistes et égalitaires peuvent-elles faire corps, à l'image des sociétés d'Ancien Régime qui se pensaient comme des organismes hiérarchisés (6) ? Antérieures à l'affirmation du sport moderne, les sociétés de gymnastique ou les associations vélocipédiques qui se constituent en France dès la fin du Second Empire, apportent une réponse: elles se donnent pour but d'assurer le réarmement physique et moral de la nation française qui doit préparer sa revanche après la défaite de 1870. Là où la société est divisée, le sport, tel qu'il est théorisé par

Pierre de Coubertin, propose un contremodèle qui est une synthèse des vertus déclinées dans la gymnastique, dans le projet des éducateurs anglais ou dans la longue histoire des jeux: il associe le fairplay, l'engagement physique, le désintéressement, le respect de l'adversaire, le dépassement de soi, la justice, ou encore l'esprit de chevalerie. Et, à l'intention des non-pratiquants, la mission du sport est de prendre en compte le goût du spectacle et d'organiser de grands rituels pour donner un caractère solennel aux manifestations sportives, d'où la symbolique des cérémonies olympiques. Ce souci éducatif autorise l'universalité du sport, car exclure les classes laborieuses serait manquer la possibilité de les éduquer. Le sport constitue à sa naissance un enjeu entre les différentes familles idéologiques, et des formes d'encadrement variées - patronage, entreprises.- assurent le développement d'une sociabilité associative sportive. Au cours du XXe siècle, le sport prend ainsi sa place dans la construction et la représentation des différentes identités collectives sociales, nationales, culturelles, qui donnent un caractère plus concret à la démocratie. Aujourd'hui, à travers le rôle des supporters, soucieux de n'être pas de simples spectateurs et revendiquant une participation à la gestion des clubs de football, le sport pose la question de la propriété des entreprises ou de la place des consommateurs tandis que la pratique sportive qui se développe en dehors des associations traduit les réticences à l'engagement collectif caractéristiques de l'individualisme, en même temps que la force des sociabilités spontanées.

L'expérience totalitaire: résistance ou absorption du sport ?

Les totalitarismes ont voulu tirer parti du potentiel de mobilisation du sport et le développer. Dans sa volonté de recréer un corps social unifié, le totalitarisme nazi s'intéresse à l'amélioration de la « race », à la santé du peuple et à l'éducation physique en vue des combats présents ou à venir. Les stades sont des lieux propices au rassemblement de la nation et, à l'occasion de grands événements sportifs comme les Jeux olympiques de Berlin en 1936, les régimes dictatoriaux ou totalitaires peuvent faire étalage de leur capacité organisationnelle. Nombreux, au demeurant, seront les « notables » du sport à se mettre au service de cette instrumentalisation.

Pour autant, cela autorise-t-il à établir de réelles affinités entre le sport et le totalitarisme ou les dictatures ? Que valent les corps des sportifs ou des culturistes pour les régimes totalitaires? Sans doute peuvent-ils servir de modèle pour la statuaire et magnifier, pour le nazisme, la « race aryenne ». Mais le corps sportif est un corps spécialisé, fonctionnel, tendu vers l'accomplissement d'un but unique, « égoïste ». Le sport renvoie à l'individualisation du corps, que ce soit le corps compétitif ou le corps entretenu et travaillé à des fins personnelles (7). En fait, il pose plusieurs problèmes aux régimes totalitaires. Par ses institutions, il constitue une sphère quelque peu « rivale » et il est de surcroît souvent anglophile et internationaliste. En outre, les sports les plus populaires sont souvent des sports professionnels comme le football ou le cyclisme, et sont donc pratiqués par des individus essentiellement intéressés par leur carrière et non par le sacrifice à un idéal. Certains sports, certes, apparaissent davantage susceptibles de magnifier les idéaux communistes ou fascistes, telle la gymnastique des Spartakiades dont les mouvements collectifs s'accordent avec l'exaltation du travail et de la discipline des masses.

L'exemple du football en Italie sous le fascisme est intéressant (8). Certes, Mussolini souhaite que les clubs italiens ou l'équipe nationale soient forts. Mais les foules du football ne sont pas des foules fascistes disciplinées: elles sont agitées, voire violentes, et trop engagées derrière les clubs; le fascisme n'aime pas le campanilisme des supporters qui ne soutiennent pas les clubs créés par le régime. Les sports collectifs portent en eux les forces dissolvantes de l'identification aux clubs dont on ne sait jamais de quelle signification elle peut être porteuse. Pourquoi, dans les pays du bloc communiste, soutenir l'équipe des syndicats, Lokomotiv, plutôt que celle de la police, Dynamo ? Comment interpréter, avant l'éclatement de la fédération yougoslave, les rivalités entre clubs serbes et croates ?

Au sein du bloc soviétique, le sport est propice à l'expression ouverte des rivalités et des conflits, comme lors du match de water-polo Hongrie/ URSS aux jeux olympiques de Melbourne en 1956, ou de celui de hockey sur glace entre la Tchécoslovaquie et l'URSS en 1968 à Grenoble. L'éclatement ouvert des rivalités ne garantit pas la démocratie, mais le sport, parce qu'il suppose l'affrontement de collectifs, menace toujours de faire apparaître une scission à l'intérieur de la communauté prétendument unifiée.

Les risques de l'autonomisation du sport

Neutralité ou compromission ?

« La démocratie est une organisation des séparations » (9) - séparation des pouvoirs, séparation entre l'Église et de l'Etat.. -, ce qui empêche la domination d'un ordre sur un autre. Cette autonomie, le monde du sport, doté de ses propres finalités, de sa propre échelle d'excellence, peut la revendiquer. Il dispose d'atouts qui, à certaines époques, lui ont permis de résister à l'envahissement du «tout politique ». Mais son parti pris de neutralité a pu aussi nourrir de légitimes controverses: rappelons-nous les débats que l'actualité internationale a suscités au sein du Comité olympique ou de la Fédération internationale de Football Association (FI FA), au moment de la guerre d'Espagne, des Jeux olympiques de Berlin en 1936, de la situation en Afrique du Sud, ou de celle que connaissait l'Argentine lors de la Coupe du Monde de football en 1978.

La spécificité du sport d'un point de vue social, se fonde encore sur l'idée qu'il constitue une contre-société vertueuse bâtie sur des valeurs de désintéressement, d'idéal égalitaire, de justice, de santé et de paix (10), l'ancien président du Comité olympique, Juan Samaranch, allant jusqu'à déclarer que c'est grâce au sport que la démocratie est devenue universelle car il maintient des liens entre mondes idéologiquement opposés.

Les ressorts de l'autonomie

Les composantes de cette autonomisation sont triples: d'abord l'acte sportif est guidé par une logique intrinsèque, celle de la compétition et de la recherche de la performance obtenue par la spécialisation, l'entraînement et la préparation, ensuite l'institutionnalisation d'un univers avec ses corps, ses tribunaux chargés d'organiser les compétitions et de se prononcer sur les éventuels manquements aux règles, les fédérations nationales et internationales gérant les intérêts symboliques, politiques et économiques des multiples sports; enfin la médiatisation des épreuves fournit les ressources nécessaires à la professionnalisation de l'ensemble des acteurs' du sport spectacle et les soustrait à la dépendance à l'égard du politique.

Les dérives de l'argent et du spectacle...

C'est ainsi que le CIO, la FIFA, les grandes fédérations internationales, les ligues professionnelles, les grands clubs de football, les organisateurs de spectacles sportifs, certaines des fédérations nationales, sont devenus de véritables entreprises économiques et même parfois des acteurs politiques influents; J'extension du sport n'est plus leur seule motivation et ils sont en concurrence les uns avec les autres pour s'assurer le contrôle le plus optimal possible des flux financiers. Ce faisant, ils se transforment en bureaucraties avec les maux inhérents à celles-ci: pratique du secret, cloisonnement entre les différents niveaux hiérarchiques, faible renouvellement des dirigeants, modes de représentation peu démocratiques...

Le risque lié à ces évolutions est celui d'un développement incontrôlé et illimité des pratiques marchandes, celui d'un sentiment de toute puissance qui ferait oublier que le sport doit respecter les

autres institutions et qu'il doit suivre des règles communes, à commencer par celles qu'il s'était données jadis. Sepp Blatter, le président de la FIFA, souhaitant la suppression des matches nuls afin d'améliorer le spectacle, a déclaré au printemps 2004 : «les gens veulent gagner. Pierre de Coubertin a dit que l'important était de participer, pas de gagner. Mais c'est faux. On a un but dans la vie et dans le sport, on veut gagner» (II). La question doit alors être posée: le but du sport est-il de gauchir le spectacle pour attirer encore plus de téléspectateurs ou de défendre des règles qui confortent une philosophie équilibrée de la compétition et qui participent d'une éducation des publics qui doivent apprendre à juger, selon des critères souvent complexes, de la valeur des participants ? Faut-il multiplier les compétitions pour accroître la puissance économique du sport au détriment de la santé des sportifs ou de la lisibilité des épreuves ? Faut-il révéler tous les manquements à l'éthique sportive ou les cacher ? Et doit-on répondre à ces interrogations avec comme premier souci celui de ne pas faire fuir les sponsors ni de décourager leur bonne volonté ? Les institutions sportives se retrouvent juges et parties pour résoudre ces problèmes.

... et leurs conséquences

On mesure les conséquences des dérives présentes à partir d'une question comme le dopage et plus généralement en considérant le caractère épuisant du sport de haut niveau fondé sur le dépassement de soi (12). Le phénomène n'est pas nouveau, mais il apparaît hors de tout contrôle quand on ne sait plus dire si on se soigne ou si on se dope, quand la perspective est celle d'une application de plus en plus systématique des ressources de la science au sport et des stupéfiants au corps de l'athlète. La question de l'envahissement de l'argent se décline de différentes manières: la corruption des joueurs ou des arbitres qui est une manière traditionnelle de contrôler l'incertitude; le montant des salaires des joueurs et des athlètes qui, au-delà de la discussion relative au professionnalisme, conduit à s'interroger sur les écarts de rémunération légitimes et sur la nature de ce qui mérite salaire: le travail sportif ou la réputation médiatique; la rationalisation de l'usage de l'argent dans le sport qui conduit à ce que l'engagement financier soit récompensé sous forme de dividendes et à se protéger des incertitudes sportives pour garantir le retour sur investissement. Dans le football, par exemple, ce sont les clubs riches, regroupés dans le G 14, qui souhaitent jouer entre eux pour s'assurer des revenus plus élevés et plus réguliers, en se mettant à l'abri de ce qui constitue un des ressorts du sport, la défaite toujours possible du « grand » face au « petit ». C'est l'imaginaire de la mobilité où le petit club peut espérer gravir tous les échelons qui est remis en question, un peu comme les inégalités de patrimoine tendent à remplacer les inégalités de revenus ou comme la tendance à l'auto-ségrégation des catégories sociales supérieures ébranle un autre fondement du sens commun démocratique qui est l'expérience urbaine de la proximité et de la mobilité (13). Et la difficulté du monde du sport à affronter ces problèmes est tout à fait inquiétante.

Crise du sport, crise de la démocratie

La belle histoire des relations entre le sport et la démocratie, du moins en France, renvoie aux années de construction et d'affirmation de la République, où se fait l'intégration progressive des différentes composantes de la société (classes sociales, familles idéologiques, immigrants) par les effets cumulés de la croissance économique, de la scolarisation, de la généralisation des droits politiques et des droits sociaux, de la participation aux différents niveaux de la sociabilité. Et le sport peut apparaître à bon droit comme une composante importante dans l'accomplissement de ces processus: il permet à un individu de s'inscrire dans un parcours d'intégration et de mobilité. Il peut aussi être parfaitement vu comme une pièce du procès de civilisation et de pacification des mœurs décrit par Norbert Elias (14) :

régulation de la violence par le contrôle des émotions induit par les règles et entrée des individus dans le vaste réseau d'interdépendances qui emboîte les différentes appartenances et les relativise.

Cette période est close. On évoque aujourd'hui le chômage et les défaillances de l'école, la crise de la représentation politique et le manque de confiance dans les élites, la fragmentation sociale et les tentations de repli, à travers une manière de communautarisme qui est aussi bien le fait des immigrés que des petits blancs ou des classes moyennes. Et on peut également décrire un sport soumis au doute généralisé, saisi par l'ivresse du gain, peinant à faire avancer la démocratisation de la pratique sportive (15), souffrant du fossé grandissant entre sports professionnels et sports amateurs, menacé par l'existence d'un supportérisme xénophobe, et n'assurant, au regard de leur présence parmi les pratiquants de tous niveaux, qu'une très faible représentation dans les institutions sportives aux femmes ou aux populations issues de l'immigration.

Dans la question des rapports entre sport et démocratie, sans doute convient-il de sortir de la fiction selon laquelle le sport est doté de vertus autres que le fait d'appliquer des règles capables d'assurer l'égalité, le triomphe du mérite et l'incertitude des résultats. Ces valeurs sont mobilisatrices, mais ce sont les forces sociales qui seules peuvent leur donner toute leur portée et cela dépend de la place qu'une société accorde au sport et de l'idée qu'elle s'en fait. .

NOTES

- (1) Alain Ehrenberg, *Le Culte de la performance*, Paris, CalmannLévy, 1991. pp. 13-24.
- (2) Allen Guttman, *From rituals to record. The nature of modern sports*, Columbia University Press, 1978.
- (3) Jean-Pierre Dupuy. *Le Sacrifice et l'envie*. Paris. Calmann-Lévy. 1992. pp. 190-226,
- (4) Christian Bromberger. *Le Match de football. Ethnographie d'une passion partisane*. Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme. 1995,
- (5) Claude Lefort, *Essais sur le politique, XIX-XXe siècles*, Paris. Le Seuil, 1986, p.29,
- (6) Olivier Mongin, « La démocratie à corps perdu ». *Esprit*. février 1982. pp. 206-214.
- (7) Yves Vargas. *Sur le sport*, Paris, PUF. 1992. pp. 9-11.
- (8) Paul Dietschy, *football et société à Turin, 1920-1960*, Thèse de doctorat. Lyon II. 1997.
- (9) Pierre Manent. *Cours familial de philosophie politique*. Paris. Fayard. 2001, p. 25.
- (10) Georges Vigarello, « Le sport dopé », *Esprit*, n° 1, 1999, pp. 75-91.
- (11) In « Nul, le nul ? », *L'Équipe*, 4 mai 2004.
- (12) Isabelle Queval, *S'accomplir ou se dépasser. Essai sur le sport contemporain*, Paris, Gallimard, 2004.
- (13) Patrick Mignon, « L'argent du football », *Pouvoirs*, n° 101, 2002, pp. 89-104.
- (14) Norbert Elias. *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Paris. Fayard, 1986.
- (15) Voir dans ce numéro l'article sur l'évolution des pratiques sportives.